

Perte bail commercial et propriétaire refuse de faire un double

Par samir900000

bonjour

j'ai ouvert une autoentreprise dans la restauration

j'ai aménagé le local etc je suis en activité depuis un an.

suite à des problemes de santé je souhaite vendre mon magasin materiel compris à des personnes intéressé. le probleme c'est que naivement j'ai dit a mon proprietaire que jai perdu mon bail et qu'il devait me faire un double alors il a été franc en me disant qu'il ne ferai pas de double et qu'il dirai qu il m'a accordé un bail precaire et que c'est lui qui vendrait mon restaurant ma clientele aux intéressé

franchement je suis sous le choc detre aussi malhonette

je n'ai transmis a personne mon bail et lui non plus mais comment prouver que jai bien un bail commercial dans cet situation

je paye mes loyers et j'ai des sms qui prouvent que jusqu'alors tout ce passe bien et que même j'allais vendre et qu'il était ok mais quand il a appris que javais perdu le bail il a sauté sur l'occasion aidez moi